



**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
331, rue du Couvent,
Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Communiqué

Pour publication immédiate

CSHBO

Nouvelle politique du transport

MANIWAKI, LE 27 JANVIER 2005- Voici un résumé des principales décisions et discussions survenues lors de l'assemblée régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 26 janvier 2005.

Les commissaires ont adopté la nouvelle politique du transport de la commission scolaire. Cette politique, refondue, avait été préparée par le comité consultatif du transport, avec l'aide du service des ressources financières et du transport scolaire.

Entre autres changements notables, il faut souligner que cette politique prévoit maintenant une nouvelle formule pour déterminer les jours de suspension de cours à cause des intempéries. Selon cette formule, une moyenne sera faite de la température enregistrée dans trois points différents de la Vallée de la Gatineau et trois points différents du Pontiac. Lorsque, dans un secteur, la moyenne dépassera -35 degrés centigrade, sans facteur éolien, les cours seront suspendus dans ce secteur.

Au niveau du service des ressources matérielles et des technologies de l'information, une proposition de réorganisation a été déposée au conseil des commissaires par la directrice générale, Mme Marlène Thonnard. Cette proposition consiste à ne pas renouveler le poste de directeur du service, laissé vacant par la démission de M. Alain Royer il y a quelques mois, et d'ouvrir un poste de contremaître. Un contremaître serait aussi nommé à temps partiel (25 %) dans le secteur du Pontiac. La proposition de réorganisation déposée par Mme Thonnard prévoit aussi que la responsabilité du service des ressources matérielles, présentement assurée par intérim (jusqu'au 30 juin 2005) par le directeur du service des ressources financières et du transport scolaire, M. Jean-Claude Beaudin, lui soit dévolue de façon permanente à compter du 1^{er} juillet 2005. De plus, la direction générale continuera d'assumer par intérim la responsabilité des technologies de l'information, jusqu'au 30 juin 2005.

Mme Thonnard, a précisé que la réorganisation comportera une deuxième phase, encore en cours d'analyse. Cette deuxième phase permettra de finaliser les réaménagements apportés au service des ressources matérielles, suite à l'embauche du contremaître, et de définir à quel service sera rattachée en permanence la responsabilité des technologies de l'information, après le 1^{er} juillet 2005.

Les commissaires ont approuvé la proposition de réorganisation déposée par la direction générale et ont formé un comité de sélection pour le nouveau poste de contremaître au service des ressources matérielles.

Les membres du conseil des commissaires ont aussi pris connaissance de la liste des activités organisées par les transporteurs scolaires de la Vallée de la Gatineau et du Pontiac, à l'occasion de la campagne annuelle de sécurité en transport scolaire. Cette campagne prend place du 31 janvier au 11 février 2005.

-30-

Source : Mme Marlène Thonnard
Directrice générale
1 (819) 449-7866, poste 235

M. Charles Millar
Agent d'administration
1 (819) 449-7866, poste 239

Site Internet : www.cshbo.qc.ca